ACE AUDIT

JPA INTERNATIONAL
Audit, Accounting, Tax, Consultancy
A Worldwide Network of Independent Firms

Associés :

Olivier ESCOT
olivier.escot@auditace.fr

Bernard FONTAINE
bernard.fontaine@auditace.fr

Christine SILVAIN
christine.silvain@auditace.fr

GCSMS
LAMP OI

EXERCICE CLOS
LE 31/12/2018

GROUPEMENT DE COOPERATION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE LAMP OI

Siège social : 39 Rue Monseigneur de Beaumont

97 400 SAINT DENIS

****

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

****

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Société de Commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Saint Denis de la Réunion

SAS au capital de 37 000 €
SIRET : 384 535 803 000 41
Code APE : 6920Z

Tél : 02.62.43.18.18
Email : secretariatace@auditace.fr
Site internet : www.auditace.fr

29, Rue Youri Gagarine
Centre d'Affaires Hélios
97419 LA POSSESSION

ACE AUDIT

JPA INTERNATIONAL

JPA INTERNATIONAL
Audit, Accounting, Tax, Consultancy
A Worldwide Network of Independent Firms

GROUPEMENT DE COOPERATION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE LAMP OI

Siège social : 39 Rue Monseigneur de Beaumont

97 400 SAINT DENIS

****

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

****

ASSEMBLEE GENERALE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs les Membres,

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du **GCSMS LAMP OI** relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du **GCSMS LAMP OI** à la fin de cet exercice.

Société de Commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Saint Denis de la Réunion

SAS au capital de 37 000 €
SIRET : 384 535 803 000 41
Code APE : 6920Z

Tél : 02.62.43.18.18
Email : secretariatace@auditace.fr
Site internet : www.auditace.fr

29, Rue Youri Gagarine
Centre d'Affaires Hélios
97419 LA POSSESSION

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Société de Commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Saint Denis de la Réunion

SAS au capital de 37 000 €
SIRET : 384 535 803 000 41
Code APE : 6920Z

Tél : 02.62.43.18.18
Email : secretariatace@auditace.fr
Site internet : www.auditace.fr

29, Rue Youri Gagarine
Centre d'Affaires Hélios
97419 LA POSSESSION

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'Administrateur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du **GCSMS LAMP OI** à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le groupement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'Administrateur.

Société de Commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Saint Denis de la Réunion

SAS au capital de 37 000 €
SIRET : 384 535 803 000 41
Code APE : 6920Z

Tél : 02.62.43.18.18
Email : secretariatace@auditace.fr
Site internet : www.auditace.fr

29, Rue Youri Gagarine
Centre d'Affaires Hélios
97419 LA POSSESSION

RESPONABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre groupement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du groupement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de

Société de Commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Saint Denis de la Réunion

SAS au capital de 37 000 €
SIRET : 384 535 803 000 41
Code APE : 6920Z

Tél : 02.62.43.18.18
Email : secretariatace@auditace.fr
Site internet : www.auditace.fr

29, Rue Youri Gagarine
Centre d'Affaires Hélios
97419 LA POSSESSION

son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Possession, le 13 juin 2019

Pour la société ACE
Commissaire aux comptes

L'Associé responsable technique
Bernard FONTAINE
Commissaire aux comptes

Le Président
Olivier ESCOT
Commissaire aux comptes

FORUM OF FIRMS

Société de Commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Saint Denis de la Réunion

SAS au capital de 37 000 €
SIRET : 384 535 803 000 41
Code APE : 6920Z

Tél : 02.62.43.18.18
Email : secretariatace@auditace.fr
Site internet : www.auditace.fr

29, Rue Youri Gagarine
Centre d'Affaires Hélios
97419 LA POSSESSION

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Comptes Annuels

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	*8 534*	*4 286*	*4 248*	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				*6 125*
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres	*64 812*	*50 736*	*14 076*	*17 353*
Immobilisations grévées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	*1 680*		*1 680*	*8 131*
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	75 025	55 021	20 004	31 609
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Usagers et comptes rattachés	*14 916*	*11 482*	*3 434*	*6 042*
Autres	*46 561*	*6 838*	*39 723*	*29 902*
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	*352 309*		*352 309*	*278 173*
Charges constatés d'avance	*1 261*		*1 261*	*2 217*
TOTAL ACTIF CIRCULANT	415 047	18 320	396 728	316 334
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**490 073**	**73 341**	**416 732**	**347 942**

Bilan Passif

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	*41 118*	*41 118*
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Résultat de l'exercice	**47 240**	**5 938**
Report à nouveau		
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	**88 358**	**47 056**
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise	*9 937*	*3 999*
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	*14 384*	*14 384*
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	112 679	65 439
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés sur subventions	*179 828*	*199 450*
Fonds dédiés sur autres ressources		
TOTAL FONDS DEDIES	179 828	199 450
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		*6 451*
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*23 547*	*22 125*
Dettes fiscales et sociales	*40 628*	*54 478*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	*60 051*	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	124 225	83 053
Ecarts de convertion passif		
TOTAL GENERAL	**416 732**	**347 942**

Voir rapport de l'expert comptable

Compte de Résultat

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

	Exercice 31/12/2018	Exercice 31/12/2017	Ecart €	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	*51 744*	*79 663*	*-27 919*	*-35,05*
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation	*571 902*	*549 000*	*22 902*	*4,17*
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de	*62 232*	*93 959*	*-31 727*	*-33,77*
Cotisations	*800*	*600*	*200*	*33,33*
Autres produits	*119*	*36*	*83*	*227,41*
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	686 797	723 258	-36 461	-5,04
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation des stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnem				
Variation des stocks				
Autres achats et charges externes	*90 492*	*244 019*	*-153 528*	*-62,92*
Impôts, taxes et versements assimilés	*7 321*	*9 172*	*-1 851*	*-20,18*
Salaires et traitements	*338 077*	*408 442*	*-70 365*	*-17,23*
Charges sociales	*79 824*	*106 163*	*-26 339*	*-24,81*
Dotations aux amortissements sur immobilisations	*6 478*	*3 912*	*2 566*	*65,58*
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant	*12 540*	*6 741*	*5 799*	*86,03*
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges	*124 253*	*43*	*124 210*	*NS*
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	658 985	778 493	-119 508	-15,35
RESULTAT D'EXPLOITATION	**27 811**	**-55 235**	**83 047**	**-150,35**
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS				
EXCEDENT OU DEFICIT TRANSFERE				
DEFICIT OU EXCEDENT TRANSFERE				
Produits financiers de participation				
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'acti				
Autres intérêts et produits assimilés	*119*	*409*	*-291*	*-71,01*
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de plac				
PRODUITS FINANCIERS	119	409	-291	-71,01
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	*500*	*204*	*297*	*145,76*
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de pl				
CHARGES FINANCIERES	500	204	297	145,76
RESULTAT FINANCIER	**-382**	**206**	**-587**	**-285,45**

Compte de Résultat (suite)

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	Ecart €	%
RESULTAT COURANT	**27 430**	**-55 030**	**82 459**	**-149,85**
Produits exceptionnels sur opération de gestion	*202*		*202*	
Produits exceptionnels sur opération en capital		*5 580*	*-5 580*	*-100,00*
Reprises provisions et transferts de charges		*5 616*	*-5 616*	*-100,00*
PRODUITS EXCEPTIONNELS	202	11 197	-10 995	-98,20
Charges exceptionnelles sur opération de gestion				
Charges exceptionnelles sur opération en capital		*5 580*	*-5 580*	*-100,00*
Dotations aux amortissements et aux provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 580	-5 580	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**202**	**5 616**	**-5 414**	**-96,41**
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTAT				
IMPOTS SUR LES BENEFICES	14		14	
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DE	199 450	254 801	-55 351	-21,72
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCE	179 828	199 450	-19 622	-9,84
EXCEDENT OU DEFICIT	**47 240**	**5 938**	**41 302**	**695,55**

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Annexe

Faits caractéristiques

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

A/ Transfert du Dispositif "IML-AVDL" à la Fondation Père FAVRON

Le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale dénommé "LAMP Océan Indien" (GCSMS LAMP OI) né à la suite de la signature d'une convention constitutive en date du 23 décembre 2011, a vu sa création entérinée par arrêté préfectoral n°2012/DRJSCS/00015 daté du 5 janvier 2012 signé de Monsieur le Préfet de la Réunion.
Ce GCSMS LAMP OI est composé de 5 membres, personnes morales, détenant chacune 2 voix allouées à 2 représentants par entités.
Le groupement est régi par les dispositions prévues aux articles L.312-7 et R.312-194 du Code d'Actions Sociales et des Familles ainsdi que par l'instruction DGAS/5D n°2077-309 du 3 août 2009 relative à la mise en oeuvre des Groupements de Coopération Sanitaires et Médico-Sociaux.

Le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale dénommé "LAMP Océan Indien" a pour principales activités :
¤ La gestion du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) de la Réunion, dispositif national de mise à l'abri de toute personne en situation de détresse sociale par le biais de son numéro d'appel d'urgence 115,

¤ La gestion d'un dispositif de réponse à l'urgence sociale permettant, en cas d'absence de places en Centre d'Hébergement d'Accueil d'Urgence pour la mise en abri, de loger dans des structures conventionnées de type hôtelier, des femmes avec ou sans enfants, victimes de violence afin de les protéger et les mettre en sécurité,

¤ La formation des prescripteurs et des gestionnaires des structures participant au Service Intégré d'Accueil et d'Orientation en vue de permettre la remontée d'indicateurs d'évaluation du dispositif par l'uniformisation des procédures liées au système d'information.

¤ La gestion d'un dispositif d'Intermédiaition Locative d'Accompagnement individualisé Vers et Dans le Logement (IML AVDL) permettant à des ménages éprouvant des difficultés, notamment en raison de ressources inadaptées ou de conditions d'existence précaires, d'accéder à un logement décent et indépendant.
Ce dernier dispositif (IML-AVDL) a été transféré, sur décision notifiée par courrier du 26 juin 2018 de la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale à la Fondation Père FAVRON à effet au 1er septembre 2018. Il ressort donc de cette décision, que le GCSMS LAMP OI a cessé de gérer le dispositif IML-AVDL, transférant à la Fondation Père FAVRON, le suivi du parc locatif et des relations avec les locataires depuis le 1er septembre 2018.
Cependant, l'intégralité des subventions de l'année 2018 financant ce dispositif "IML-AVDL" a été versé au GCSMS LAMP OI. Subsistent donc dans les comptes du GCSMS LAMP OI au 31 décembre 2018 des actifs et des passifs qui relèvent du dispositif IML-AVDL et qui sont susceptibles d'être transférés à la Fondation Père FAVRON.
Les actifs nets transférables à la Fondation Père FAVRON au 31 décembre 2018 s'élèvent à 62 071,24 €.
Les passifs transférables à la Fondation Père FAVRON au 31 décembre 2018 s'élèvent à 59 420,50 €.

Voir rapport de l'expert comptable

Faits caractéristiques

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

B/ Reclassement comptable des dépenses liées au parc locatif "IML-AVDL"

Les dépenses relatives à la gestion du parc locatif (eau, electricité, assurances, réparations, loyers, charges locatives) issues du dispositif "IML-AVDL" ont été inscrite sur l'exercice 2018 dans des subdivisions des comptes "6586x - Fonds de solidarité" au lieu des comptes par nature qui ne comprennent cette année que les dépenses liées au dispositif SIAO.

Il en ressort le tableau de passage suivant :

Comptes utilisés sur l'exercice 2018	Libellés	En remplacement des comptes utilisés en 2017
65861000	FS EAU	606106x à 606117x
65862000	FS HEBERGEMENT	6042x
65864000	FS ASSURANCE	616206x à 616241x
65865100	FS LOYER PRINCIPAL	613206x à 613246x
65865200	FS CHARGES LOCATIVES	
65866000	FS TEOM S/ HEBERGT	
65867000	ELECTRICITE	606122 à 606129
65867100	FS ENTRETIEN	60613 à 606341
65867200	FS FRAIS AGENCE	6228113x à 6228243x

Il en ressort que si ce reclassement comptable avait été opéré sur l'exercice 2017, le cadre des charges d'exploitation du compte de résultat de la page 7 ressortirait comme suit :

CHARGES D'EXPLOITATION	N	N-1	Var° €	Var° %
Achats de marchandises				
Variation des stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnem				
Variation des stocks				
Autres achats et charges externes	90 492	109 201	- 18 709	-17%
Impôts, taxes et versements assimilés	7 321	9 172	- 1 851	-20%
Salaires et traitements	338 077	408 442	- 70 365	-17%
Charges sociales	79 824	106 163	- 26 339	-25%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	6 478	3 912	2 566	66%
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant	12 540	6 741	5 799	86%
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges	124 253	134 862	- 10 609	-8%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**658 985**	**778 493**	**- 119 508**	**-15%**

Voir rapport de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

Désignation de l'association : GCSMS LAMP OI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 416 732 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 47 240 EURO. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Voir rapport de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 534	6 125	6 125	8 534
Immobilisations incorporelles	**8 534**	**6 125**	**6 125**	**8 534**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	40 053	1 324		41 377
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 434			23 434
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**63 488**	**1 324**		**64 812**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 131	360	6 451	1 680
Immobilisations financières	**8 131**	**360**	**6 451**	**1 680**
ACTIF IMMOBILISE	**80 152**	**7 809**	**12 576**	**75 025**

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	6 125	1 324	360	7 809
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**6 125**	**1 324**	**360**	**7 809**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	6 125			6 125
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			6 451	6 451
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**6 125**		**6 451**	**6 451**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 409	1 877		4 286
Immobilisations incorporelles	**2 409**	**1 877**		**4 286**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	23 500	4 163		27 663
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 635	437		23 072
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**46 135**	**4 601**		**50 736**
ACTIF IMMOBILISE	**48 543**	**6 478**		**55 021**

Notes sur le bilan

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	1 877	4 601	6 478
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	**1 877**	**4 601**	**6 478**
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés			
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice			

Notes sur le bilan

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 64 418 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 680		1 680
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 916	14 916	
Autres	46 561	46 561	
Charges constatées d'avance	1 261	1 261	
Total	**64 418**	**62 738**	**1 680**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Déb. créd. produits à recevoir	200
Total	**200**

Notes sur le bilan

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	6 741	12 540	962	18 320
Total	**6 741**	**12 540**	**962**	**18 320**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		12 540	962	
Financières				
Exceptionnelles				

Fonds propres

Notes sur le bilan

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	41 118			41 118
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise	**41 118**			**41 118**
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	5 938	41 302		47 240
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	3 999	5 938		9 937
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	14 384			14 384
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	**65 439**	**47 240**		**112 679**

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 124 225 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 547	23 547		
Dettes fiscales et sociales	40 628	40 628		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	60 051	60 051		
Produits constatés d'avance				
Total	**124 225**	**124 225**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 451			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FRS - FACTURES NON PARVENUES	17 926
Dettes provis. pr congés à payer	17 213
Charges sociales s/congés à payer	3 504
Organismes sociaux charges à payer	297
UNIFAF / OPCALIA	4 669
Total	**43 609**

Notes sur le bilan

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	1 261		
Total	**1 261**		

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
SIAO 974 - 2018	*480 000*	*142 550*	*142 550*	*142 550*	*142 550*
NUITEES D'HOTEL 17	*15 000*	*7 400*	*7 400*		
NUITEES D'HOTEL 18	*70 000*			*24 911*	*24 911*
SISIAO - 2018	*16 033*			*12 367*	*12 367*
IML & AVDL - 2017	*54 000*	*49 500*	*49 500*		
Total	**635 033**	**199 450**	**199 450**	**179 828**	**179 828**